



Test de Français pour carte de Résident

Par **sasalamata**, le **18/03/2019** à **16:41**

Bonjour, je renouvelle ma carte de séjour et cette fois je demande la carte de résident (10 ans).

La Préfecture où le dossier est actuellement instruit , me demande de fournir mon test de français. J'ai ce test de français pour naturalisation daté de mars 2018 du TEF et CCI Paris Ile de France avec résultat B2.

On me renvoi mon dossier car je devrais fournir un test pour carte de Résident avec mention de réussite au minimum de A2 ce qui est inférieur à B2.

Existe t-il un document intitulé test de français pour résident ? Mon document note "naturalisation" (chose que je demande en //).

Personne à l'Ofii ou centre de test ne peut me répondre.

merci d'avance de l'intéret que vous porterez a cette requête.